solidarité humaine. Avec de tels chiffres, aucun banquier au Québec ou dans le reste du Canada ne serait prêt à endosser une telle opération sans au moins savoir à quoi il s'engage.

• (1715)

J'appuie en principe l'implication et le Bloc québécois appuie l'implication du Canada dans les forces d'interposition de l'OTAN. Mais je ne peux absolument pas donner un chèque en blanc à ce gouvernement sans savoir où et comment cet argent sera dépensé. C'est l'argent des contribuables que nous dépensons. Et avec les coupures que le fédéral impose aux plus démunis de notre société, il est impensable de ne pas savoir combien et comment cet argent sera réellement dépensé.

Finalement, quant à la mission de la force d'interposition, nul n'en connaît évidemment la durée et les implications que cela exige à moyen terme. Le premier ministre s'est entendu pour dire au secrétaire général de l'ONU que ceux qui s'engageraient à y participer devraient tenir le coup jusqu'au véritable rétablissement de la paix, que ce soit dans six mois ou dans trois ans.

Nonobstant l'engagement du premier ministre, si le mandat devait être prolongé au-delà des 12 mois prévus, je suis d'avis qu'on exige que le gouvernement soumette sa décision à l'approbation de cette Chambre. De plus, j'insiste sur la clarté du mandat de 12 mois et sur le fait que le Canada n'engage pas plus de 2 000 soldats, pas plus, aux forces de l'OTAN, niveau approximatif auquel se limitait l'engagement du Canada dans le cadre de la FORPRONU.

En conclusion, considérant l'actuel état de nos finances, j'exprime de grandes réserves quant à l'évaluation des menaces que fait le ministère de la Défense.

M. Bill Graham (Rosedale, Lib.): Madame la Présidente, je trouve les observations du député un peu équivoques. Est—ce qu'il peut nous expliquer pourquoi son chef a toujours appuyé et même loué qu'il y ait des forces canadiennes en Europe pour des raisons humanitaires? C'est ainsi que son chef se prononçait la dernière fois qu'on a tenu ce débat. Et lui—même, il se dit d'accord en principe avec cette politique d'intervention pour les mêmes raisons que moi et d'autres en cette Chambre croyons qu'il est très important que le Canada participe à des actions humanitaires et importantes pour rétablir la paix dans cette région.

Donc, j'appuie personnellement cette initiative du gouvernement. Je crois que le député lui-même appuie cette initiative du gouvernement. Je crois que son parti appuie cette initiative, mais derrière cela, il cherche à trouver des prétextes pour critiquer le premier ministre, critiquer le gouvernement, trouver des petites objections ici et là. Par exemple, il dit que le premier ministre n'est pas correct quand il dit que notre participation dépend de celle des Américains. C'est tout à fait évident, mais cela ne veut pas dire que cette décision a été prise par les Américains, comme le député le prétend, et que nous prendrons notre décision en fonction de ce que font nos alliés. Notre façon de procéder est tout à fait logique, c'est intelligent, et c'est exactement ainsi que nous devions procéder.

Initiatives ministérielles

À mon avis, ce débat en cette Chambre nous donne, en tant que parlementaires canadiens, la possibilité de participer à cette décision. C'est évidemment une décision complexe, qui dépend de beaucoup d'autres conditions, mais c'est toujours comme ça dans le monde, et, de prétendre autrement, je crois, c'est de déformer le débat et essayer seulement de trouver des prétextes pour critiquer le gouvernement.

M. Leroux (Shefford): Madame la Présidente, ce sur quoi nous ne sommes pas d'accord, c'est la façon de le faire. On parle toujours de la souveraineté du Parlement; le Parlement est souverain, dit—on. Sauf que, dans les faits, ce n'est pas ça qui se produit. Le premier ministre s'est déjà engagé et, ensuite, il soumet la question ici pour avoir une espèce de caution, une caution des différents partis de la Chambre et cela, nous ne l'acceptons pas.

Oui, nous sommes d'accord. Nous savons que le Canada a des engagements envers l'OTAN. Nous savons que le Canada a toujours respecté ses engagements. Nous n'avons pas de problèmes avec ça. Sauf que ce que nous disons actuellement, c'est allons—y, oui, mais allons—y selon nos moyens.

• (1720)

Vous savez, nous sommes peut-être un des pays les plus endettés au monde, per capita. Alors on doit continuer à aider les autres, mais je pense qu'il faut considérer cela dans la décision qu'on prend. Et le Bloc québécois est d'accord pour qu'on aille en Bosnie-Herzégovine avec nos partenaires, mais je pense qu'il faut aussi que le gouvernement ne nous prenne pas toujours à la dernière minute. Ici, en cette Chambre, nous sommes souverains, c'est la Chambre qui devrait décider, on devrait revenir devant cette Chambre pour nous dire combien de troupes on devrait envoyer, etc., parce que c'est une décision qui est importante.

Ce que je disais dans mon discours c'est que le président Clinton a attendu, lui, d'avoir l'accord de son Parlement, de ses Chambres pour pouvoir agir. Ce n'est pas ce qui a été fait ici. Il y a une promesse qui a été faite par notre premier ministre.

En terminant, j'aimerais dire aussi que c'est important, nos engagements, mais il faut aussi regarder tout ce qui se passe. C'est très différent d'une mission de paix, ce qu'on va faire. Il y aura peut-être des pertes de vie. On sait que ces gens risquent leur vie, maintenant le risque va être plus grand, peut être plus grand. Si on envoie des troupes là-bas, on n'est pas obligé d'envoyer des troupes de combattants, on pourrait envoyer des troupes auxiliaires, des ingénieurs, des infirmiers. On a tout cela ici au Canada, on participerait. Mais je pense qu'il faut faire bien attention. Je pense qu'il faut faire notre part, mais on n'a pas à faire plus que les autres.